

## 04 Les étapes du coaching

**Un entretien préalable avec le prescripteur, la personne accompagnée et le coach permet de déterminer l'objectif de l'action de coaching.**

Lors de la 1<sup>ère</sup> séance, le coach s'accorde avec la personne accompagnée autour des thématiques suivantes :

- **l'objectif de changement** professionnel et personnel visé ;
- **le résultat attendu** ;
- **l'approche d'accompagnement** utilisée et le rythme des rencontres.

**Les séances individuelles de 1h30 environ sont espacées de deux semaines minimum.**

À l'issue de l'action, une réunion tripartite de bilan est organisée.



## 05 Les modalités pratiques

Contactez le coach du Centre de Gestion pour toute question ou souhait d'intervention.

Après une première rencontre, nous vous soumettrons une proposition d'intervention ainsi qu'un estimatif détaillé.

## 06 Qui contacter ?

**Direction Accompagnement des Evolutions et des Organisations**

Mail : [coaching@cdg22.fr](mailto:coaching@cdg22.fr)

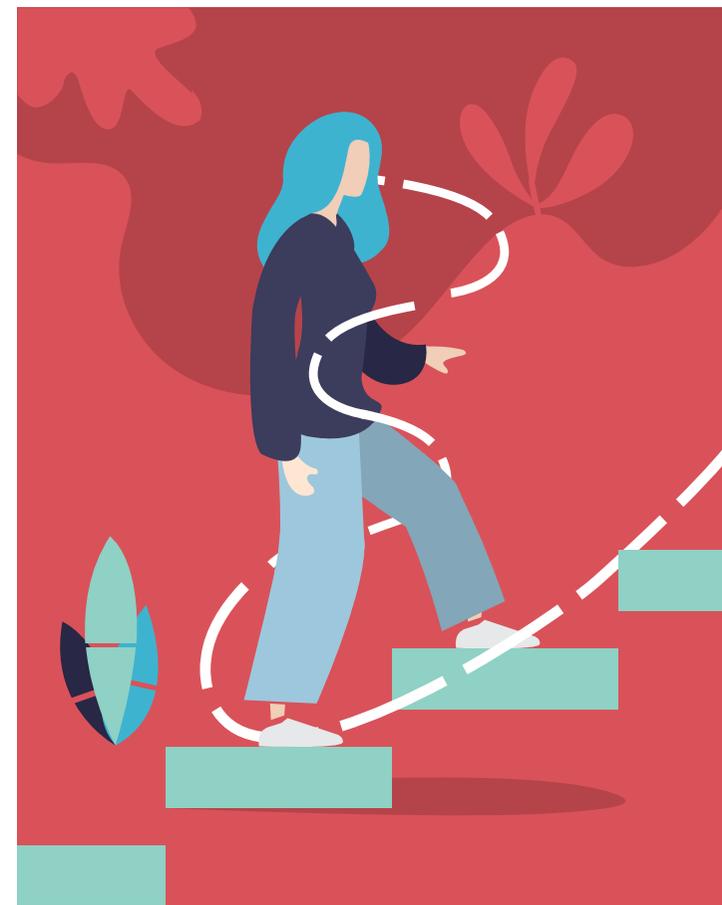
T : 02 96 58 63 93 ou 02 96 58 23 87



Centre de Gestion  
des Côtes d'Armor

1, rue Pierre et Marie Curie  
ELEUSIS 2  
BP 417 - 22194 Plérin cedex

Site [www.cdg22.fr](http://www.cdg22.fr)



des ronds dans l'eau [www.drdc.fr](http://www.drdc.fr)

# Guide mission Le coaching

Vous accompagner  
pour résoudre  
une problématique  
ou mener à bien  
un projet



## 01 Qu'est-ce que le coaching individuel ?

C'est un accompagnement individuel permettant à une personne de découvrir, mobiliser ou d'acquérir des ressources (internes ou externes) pour résoudre une problématique et/ou de mener à bien un projet en produisant ses propres solutions.

Il permet ainsi à la personne accompagnée de révéler son potentiel afin d'améliorer son niveau de performances et son autonomie.

Ce n'est pas :

- du conseil,
- du mentorat,
- du tutorat,
- de la formation,
- une thérapie.

### → VOUS ÊTES UN AGENT OU UN ENCADRANT :

- Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos missions ou dans votre positionnement ?
- Vous êtes en perte de repères dans un environnement complexe en évolution ?
- Vous avez un projet à mener mais vous ne savez pas comment vous y prendre ?
- Vous venez d'être nommé sur un nouveau poste et vous vous demandez comment l'aborder ?
- Des changements s'engagent dans votre collectivité, vous devez les mener et accompagner les équipes ? Vous devez vous y préparer en développant votre potentiel ?

Une action de coaching peut vous être utile.

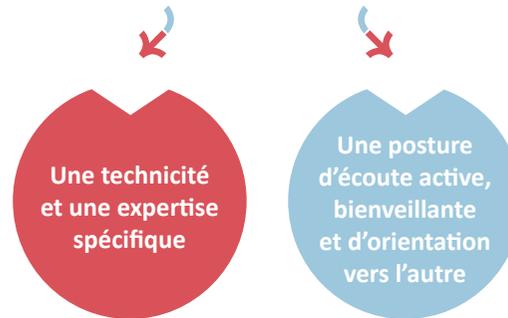
## 02 Le coaching, en quoi cela consiste-t-il ?

Le coach se base sur un travail de questionnement :

L'accent est mis sur la compréhension par la personne accompagnée de son propre fonctionnement et de ses comportements, ainsi que sur la relation avec l'entourage professionnel.

Ce qui lui permet de mieux se connaître, de mieux comprendre les autres, de mobiliser pleinement son potentiel, ses ressources pour réussir à résoudre par elle-même ses difficultés ou réaliser les projets confiés.

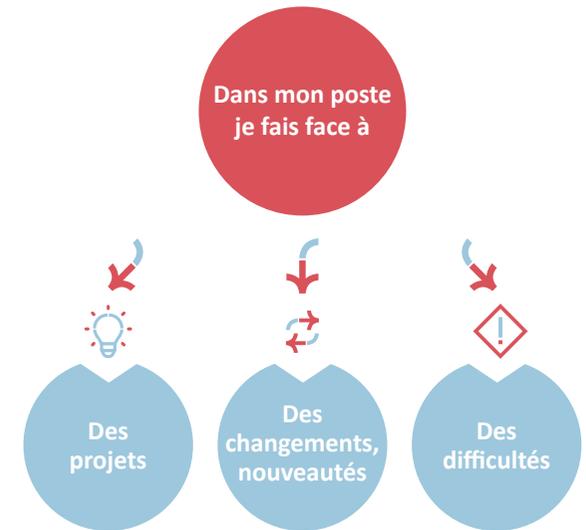
Le coach s'appuie sur :



### → CONDUIRE LE CHANGEMENT

Cette mission du Centre de Gestion est réalisée par une personne formée à ces techniques.

## 03 Qui peut en bénéficier ?



### → UN AGENT :

- qui a un projet et n'arrive pas à le mettre en œuvre,
- qui est nommé sur un nouveau poste,
- qui doit manager d'anciens collègues,
- qui rencontre des difficultés dans son travail, d'efficacité ou relationnelles.

### → UN ENCADRANT QUI SOUHAITE OU À QUI L'ON DEMANDE :

- d'adapter son management aux enjeux, aux personnes et aux situations,
- de se positionner, de s'affirmer dans sa fonction
- de créer une dynamique d'équipe et développer les potentiels du service.

